

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 16 décembre 2021

CONTACT PRESSE
Service de presse – Toulouse Métropole
Service.presse@toulouse-metropole.fr
Tél 05 61 22 21 47

§ Eau et Assainissement

Délibération 6.1 : Une nouvelle station d'épuration respectueuse de son environnement pour les habitants de Mondouzil et Beaupuy

Toulouse Métropole poursuit ses investissements dans des équipements performants et respectueux de l'environnement avec la construction d'une station d'épuration à Mondouzil.

Cet équipement va permettre de répondre aux besoins en assainissement des habitants de Mondouzil et Beaupuy.

La future station d'épuration fera appel à des technologies performantes en termes de développement durable, permettant de préserver la qualité des eaux de la Sausse, la rivière dans laquelle elle rejette les eaux après traitement. Afin de réduire au maximum les nuisances, elle est intégralement couverte au sein d'un bâtiment dont l'architecture s'intègre parfaitement dans l'environnement.

Cette nouvelle station sera mise en service en 2024.

§ Université de Toulouse

Délibération 10.2 : Toulouse Métropole soutient la dynamique engagée par la mission Lévy

En janvier 2021, Toulouse Métropole et la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée ont souhaité donner une nouvelle impulsion au pôle universitaire toulousain. Elles ont sollicité Patrick Lévy, ancien président de l'université de Grenoble-Alpes, pour mener une mission d'accompagnement de l'évolution de la structuration des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'académie de Toulouse. L'objectif est de répondre à l'appel à projet Programme d'investissements d'avenir (PIA) 4 « initiatives d'excellence », avec une proposition de nouvelle organisation institutionnelle et de feuilles de route stratégique renouvelées, notamment en termes de formation, scientifique et d'innovation.

Compte tenu des évolutions du calendrier du PIA 4, et du report, en 2022, des échéances de dépôt du projet, le Conseil Métropolitain a décidé de prolonger la convention d'appui à cette mission

§ Mobilités

Délibération 12.1 : Décarboner les livraisons du dernier kilomètre, signature d'une convention avec la Poste

Toulouse Métropole accentue son action pour lutter contre la pollution de l'air et les embouteillages générés par les livraisons. Ces livraisons dites "du dernier kilomètre", sont à l'origine chaque semaine, de 2 millions de km parcourus par des camions et véhicules utilitaires, engendrant 12.000 heures de stationnement en double-file dans l'hyper-centre toulousain.

Afin d'organiser au mieux ces livraisons et de réduire leur impact sur la qualité de l'air, Toulouse Métropole signe une convention d'objectifs avec la Poste. Celle-ci prévoit notamment de livrer les habitants et commerçants de notre territoire avec des véhicules moins polluants (électriques, hybrides, au gaz...). Elle permettra également d'implanter des bases logistiques permettant de regrouper les livraisons et desservir toute la Métropole.

Délibération 5.12 : +822 nouvelles places de stationnement sécurisées pour les vélos dans tous les parkings souterrains

Pour accompagner le développement du vélo, Toulouse Métropole augmente l'offre de stationnement sécurisé dans le centre-ville de Toulouse.

Dans les parkings souterrains, Carnot, Esquirol, Europe, Saint Cyprien, Saint Michel, Saint Aubin, Arnaud-Bernard Saint-Etienne, Carmes, Victor-Hugo, Marengo, Jean-Jaurès et Matabiau Ramblas, de nouveaux emplacements, seront ainsi créés, associés à des services (réparation, recharge, espace confort) au tarif mensuel de 4€ la première année et 6€ les suivantes.

Dans ces mêmes parkings, les cyclistes pourront également stationner sur des emplacements gratuits accessibles grâce à un badge remis contre une caution de 8€.

Au total, ce sont 822 nouvelles places de stationnement qui viennent s'ajouter aux 694 déjà existantes, soit 1516 places au total.

§ Emploi

Délibération 15.10 : 100.000€ pour l'emploi dans les quartiers, Toulouse Métropole labellisée Cité de l'Emploi

Toulouse Métropole soutient les dispositifs existants et permet la création de nouvelles actions pour aider les habitants des quartiers dits prioritaires à trouver un emploi.

Pour concrétiser ce label Cité de l'Emploi, l'Etat accorde une enveloppe exceptionnelle de 100.000 € sur 2 ans.

Alors que la reprise économique se fait ressentir sur le territoire de la Métropole, ce dispositif vient accroître la dynamique et assurer son déploiement harmonieux dans tous les quartiers du territoire grâce à :

- La mobilisation et la coordination des différents partenaires du projet Cité de l'Emploi (pôle emploi, les missions locales, Toulouse Métropole Emploi, les acteurs locaux de l'emploi...)
- Le renforcement des dispositifs existants en leur donnant une meilleure visibilité et en favorisant les actions ciblées vers les publics éloignés de l'emploi
- La prise en compte des besoins qui ne l'étaient pas jusqu'à lors comme l'organisation d'événements rapprochant les chercheurs d'emploi et les entreprises qui recrutent, permettant la découverte de nouveaux métiers ou accompagnant les personnes intéressées par l'entrepreneuriat.

Ce label présente déjà un intérêt concret puisque le 10 décembre dernier, a eu lieu à La Reynerie et aux Izards, le Mois des quartiers.

En répondant à l'appel de l'association "100.000 entrepreneurs", Toulouse Métropole a participé au rapprochement entre les jeunes des quartiers dits prioritaires et les entrepreneurs au moyen de rencontres avec des chefs d'entreprise bénévoles.